



# « Affaire d'Outreau » : aveux involontaires et trous de mémoire journalistiques

- Les journalismes - Genres et pratiques - Reportages et enquêtes - Enquêtes en tous genres -

**- LES JOURNALISMES**

Date de mise en ligne : lundi 30 janvier 2006

## Description :

Dominique Wiel aux journalistes : « J'espère que vous allez vous interroger »

---

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

---

**C'est un fait : dans leur acharnement à bafouer la présomption d'innocence et à prononcer le verdict avant tout procès, les médias ont contribué à légitimer, voire à conforter, l'acharnement de la machine judiciaire contre les accusés d'Outreau, avant que ceux-ci ne soient acquittés. C'est un autre fait : l'audition parlementaire de ces derniers, la tentative de suicide le l'un d'entre eux et le suspense entretenu autour de la prochaine audition du juge Burgaud obéit dans nombre de médias (mais pas tous...) à une mise en spectacle qui n'a rien à envier à celle de la chasse aux prétendus pédophiles. Quant à s'interroger sur le rôle des médias, ce sera, comme d'habitude, pour une autre fois. C'est une raison supplémentaire de revenir sur les rares témoignages de journalistes et d'écouter leurs silences et leurs faux-fuyants.**

### Les questions de Dominique Wiel

*« Je trouve assez curieux que les médias mettent autant d'acharnement à me mettre au trou qu'à me mettre au pinacle maintenant. »* Invité de l'émission Arrêt sur images (France 5) du 18 décembre 2005, l'abbé Dominique Wiel dit les choses avec beaucoup de calme et de retenue. Celui qui a été présenté à longueur de colonnes, de reportages radio et télé comme un violeur d'enfants a pourtant face à lui deux journalistes qui ont suivi, peu ou prou, « l'affaire ». Eric Dussart est reporter pour les pages « Région » de *La Voix du Nord*, Bernard Seitz est JRI (journaliste reporter d'images) pour France 3 Côte d'Opale, à Boulogne-sur-Mer, qui dépend du bureau régional de Lille [1].

Aujourd'hui, Dominique Wiel s'étonne simplement - même si la situation actuelle est, bien entendu, beaucoup plus agréable - d'être passé aussi vite du rôle du salaud à celui du héros. Il s'étonne aussi de faire aujourd'hui l'objet de reportages complaisants alors qu'il a fait figure de pervers attirant les enfants à lui grâce, notamment, aux parties de ping-pong qu'il organisait. S'il garde tout son calme, Dominique Wiel n'a cependant pas oublié. Il évoque notamment un journaliste qui, « sur FR3 Lille [...] a dit que je violais les enfants au catéchisme, 20 ans avant. Je ne sais pas où il a eu ses renseignements. J'attends qu'il me l'explique... » Il aurait aussi aimé discuter avec un journaliste de la rédaction boulonnaise de *La Voix du Nord*. Celui-là même qui a décliné l'invitation de France 5 et qui, dès le 21 décembre (*La Voix du Nord*, édition de Boulogne), avait forgé sa conviction : « témoignages tout à fait accablants » ; « détails d'une intraitable précision » ; « premier coup de théâtre [en l'occurrence, des aveux d'un des « suspects », que l'on sait aujourd'hui être fantaisistes, NDLR] » qui « tend en effet à prouver que les affirmations des victimes sont fondées » [2] ; « déclarations [qui] confirment de jour en jour le bien fondé des décisions de placement en détention prises par la justice » ; « étai [qui] se resserre », etc., etc. Avec évidemment, le prénom, le nom et la profession des « suspects ».

Dominique Wiel n'a visiblement pas de haine ou alors il cache bien son jeu. Ce qui ne l'empêche pas de se poser des questions. « Je pense que là, la presse a un sacré mea culpa à faire comme les juges [...], qui sont très mal à l'aise. » « J'incite les gens de la presse à réfléchir sur le fait qu'ils sont un quatrième pouvoir sans contre-pouvoir », continue-t-il. « Les juges vont s'interroger, j'espère que vous, vous allez vous interroger. » Lors de l'émission, il entendra les excuses de Bernard Seitz, qui avait spontanément écrit à Daniel Scheidemann pour lui dire son malaise. « Je suis stupéfait de voir que la justice s'excuse et il n'y a pas une ligne dans la presse pour dire : "Peut-être a-t-on aussi, nous, participé à l'erreur générale" », explique le journaliste de France 3. « C'est le silence total. Une fois que c'est fini et qu'on apprend qu'on s'est gourés, on se tait. Voilà un ressort médiatique. »

### Les réponses des journalistes

Mais pour le spectateur aussi, le malaise demeure. Les deux journalistes présents sur le plateau vont ainsi dévoiler - ou plutôt confirmer - qu'ils ont travaillé « *sur du sable et tout ça nous glissait entre les mains* », selon l'expression d'une avocate reprise par Eric Dussart sur le plateau. En clair, dans les premières semaines, les seules sources des journalistes sont les milieux proches de l'enquête : le parquet de Boulogne, la police... Mais également les premiers représentants des enfants, qui, eux aussi, ont relayé auprès de la presse des scénarios diaboliques (lire « *Après le "délire" médiatique, l'amnésie collective* », paru sur ce site le 14 décembre 2005). Eric Dussart parle d'un « *parquet de Boulogne qui communique ouvertement* » et Bernard Seitz d'« *informations de sources policières très proches de l'enquête - pour ne pas dire dans l'enquête - [qui] nous ont dit : "C'est béton, allez-y !"* » Et pourtant « *matériellement, il n'y a rien. Tout repose sur des témoignages* », résume ce dernier.

Les deux journalistes reconnaissent donc qu'ils (et tous leurs confrères) ont travaillé avec des sources parcellaires. Mais, à aucun moment ils ne laisseront entendre que, dans ces conditions, il aurait peut-être mieux valu ne rien diffuser dans un premier temps et continuer à enquêter en attendant d'avoir des éléments plus solides. Seulement, évidemment, travailler de la sorte, ce serait accepter de se laisser « griller » par la concurrence... Alors tout le monde plonge dans la même direction. Et là, les arguments deviennent franchement douteux.

Prenons l'exemple de la ferme en Belgique, que tout le monde a présentée (y compris sur des photos et des images vidéo) comme le lieu où se tournaient les cassettes pornographiques [3]. Eric Dussart : « *Il y a une grosse difficulté à propos de cette ferme, comme à propos du sex-shop - on a dit : "C'est celui-là, c'est celui-là" - comme à propos de tout un tas d'autres accusations, c'est qu'elles ne sont absolument pas étayées. La ferme, on ne sait pas si c'est celle-là. On cherche à contre-enquêter, simplement contre-enquêter sur quoi ?* » Si on comprend bien : « *contre-enquêter* » est impossible, en revanche publier... Quel aveu involontaire !

L'autre argument du journaliste de *La Voix du Nord* [4], c'est de dire que le fourvoisement de son journal n'a duré **que** « *5 semaines* », c'est-à-dire avant « *qu'une certaine presse - et il se trouve qu'on en fait partie - commence à faire état de doutes et fasse marche arrière à ce moment-là.* »

Reprenons donc à nouveau les archives. Le premier article paru dans *La Voix du Nord* date du 15 novembre 2001. Cinq semaines, cela nous mène donc vers le 20 décembre. On rappellera juste l'article publié dans l'édition de Boulogne le 21 décembre, évoqué quelques lignes plus haut... Une version plus condensée paraît le même jour en page « Région ». Le 5 janvier, toujours dans l'édition de Boulogne, c'est une rétrospective de l'année 2001 qui est l'occasion de reparler des « *enfants [qui] sont échangés, "prêtés" pour régler des dettes et effacer des ardoises. La misère la plus totale, entre un père violent, un autre zoophile ou une boulangère qui vendait davantage de tabac en provenance de Belgique plus que (sic) de pain.* »

« *Marche arrière* », vraiment ? Il faut fortement relativiser. Certes, après avoir comme tout le monde parlé de la petite fille, venue de Belgique, assassinée et enterrée dans un jardin, *La Voix du Nord* explique que l'on ne retrouve ni son corps ni la trace de son existence en Belgique. Quant aux « *doutes* » sur la réalité d'un tel assassinat a eu lieu, il faut se contenter de bouts de phrases du style : « *Mais pour l'heure, il faut encore trouver un corps* » (*La Voix du Nord* du 11 janvier 2002, page « Région ») ; « *Pas de trace du corps de cette fillette* » (12 janvier, page « Région ») ; « *cette mystérieuse petite fille qui aurait perdu la vie, un jour de 1999, à Outreau* » (17 janvier, page « Région »).

En revanche, d'autres expressions (parfois dans le même article...) ne semblent plus le remettre en cause. Exemple : « *Prudence également lorsque l'on évoque la nationalité de la petite fille dont le corps n'a pas été retrouvé. Elle peut être de type non européen mais elle n'est pas noire de peau* » (12 janvier, page « Région »). Le 25 janvier (page « Région »), le journal parle encore du « *meurtre d'une fillette de cinq ou six ans qu'il [un accusé, NDLR] a révélé au début du mois et qu'il à nouveau confirmé ainsi que* » X, sans plus de précisions. Rien ne nous est non plus épargné sur la langue que la petite « *victime* » parlait (qui se serait approchée du Néerlandais, étayant la « *piste* » belge, voire hollandaise).

Quant au papier publié le 25 janvier, malgré son titre (« *Une affaire glauque aux multiples contradictions* », page « Région »), sa lecture laisse plutôt le sentiment que les accusés se renvoient à la figure les accusations les plus graves pour minimiser leurs propres responsabilités. Il faut tout de même reconnaître que c'est à partir de la mi-janvier que les colonnes du journal s'ouvrent plus largement aux déclarations de deux des avocats des accusés, qui fustigent la façon dont l'instruction est menée (lire [« Après le "délire" médiatique, l'amnésie collective »](#)).

De son côté, Eric Dussart affirme que son journal a très vite flairé la vérité. « *Dès le 12-13-15 janvier [2002] on revient en arrière, on émet des doutes. Je vais même vous dire pourquoi on avait des doutes à ce moment-là. C'est la première fois que je touche à cette affaire, moi. La police creuse les jardins entre les tours. On recherche après un cadavre qui n'existe pas. On y passe une grande partie de la soirée, une grande partie de la nuit - je ne sais plus très bien. A un moment, je croise un responsable du SRPJ de Lille à qui je demande [...] s'il y en a pour longtemps, si on avance, si on va passer une deuxième nuit ici... Et il me dit textuellement : "Le juge-là, si on le laisse creuser comme ça, on va arriver au métro de Lille, on n'aura toujours rien trouvé". Ça donne quand même une indication sur la crédibilité de ces fouilles-là.* » Le lecteur ne bénéficiera cependant pas de cet éclairage, « *parce que c'était comme ça, sur un trottoir...* »

S'il fallait une dernière indication que *La Voix du Nord*, comme les autres, était loin d'avoir changé son fusil d'épaule, rappelons ces papiers parus deux jours avant l'ouverture du procès de Saint-Omer, où il est question de « *dix-huit enfants (...) pour lesquels une certitude est acquise : tous ont été victimes d'abus sexuels, par leurs parents, par des proches, par des voisins aussi* » (*La Voix du Nord* des 2 et 3 mai 2004). On y lit aussi : « *Les récits des enfants sont suffisamment précis et détaillés pour balayer les doutes et exclure une manipulation. Ils reconnaissent une habitation où ils disent avoir été emmenés en voiture pour des séances, ils identifient aussi des personnes habituées du quartier, un prêtre-ouvrier, une commerçante ambulante. (...) Puis d'autres noms sont évoqués, ceux de personnes plus installées : un chauffeur de taxi, un médecin, puis un huissier de justice habitué lui aussi à venir recouvrer les créances. Une montagne d'ignominies se déverse sur le bureau du juge d'instruction.* »

### Thibaut Cara

► Lire l'article précédent : [« Affaire d'Outreau » : Après le « délire » médiatique, l'amnésie collective](#)

---

[1] Daniel Schneidermann, qui anime l'émission, laissera clairement entendre qu'il a essuyé beaucoup de refus, notamment de la part d'un journaliste de *La Voix du Nord* à Boulogne, mais également de la part de journalistes travaillant dans des médias nationaux. Il faut donc reconnaître un certain courage aux deux invités.

[2] Le journaliste laisse ensuite le lecteur conclure, après l'avoir tout de même bien aidé : « *Et si elles [les affirmations des victimes, NDLR] le sont pour [ce suspect]...* »

[3] Seule une équipe de la RTBF (télévision belge) discutera avec le couple de propriétaires. Leur reportage met sérieusement en doute le fait qu'il s'agit de pervers pris par l'appât du gain.

[4] Eric Dussart est loin d'être seul à avoir écrit sur « l'affaire » dans les colonnes du quotidien régional. Sa signature apparaît le 12 janvier 2002, quand il est question d'une fillette assassinée dont on recherche le corps.